



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 24 Juin 2022 à 16 H

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le vendredi 24 juin à 16 Heures, s'est réuni, en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE
Bernadette GOIN

Catherine REBOTTARO
Christian GATTEFIN
Auguste DORLEANS
Daniel DERET
François DESCHAMPS
Hugo LEFELLE
Charles COLLIN
Annie MORDANT

Denise DURANTON
Lucien DAVID
Marie-Claire FERRIER
Claude HENRY
Gilles GIRAUDON
Nicolas LEPAIN
Rachid BOUADMA

Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo –
Maire de Berry-Bouy
Membre – Conseillère Départementale
Membre – Conseiller Départemental
Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Membre – Président de l'Entraide Berruyère
Membre – Adjoint au Maire de Bourges
Membre – Président CAF du Cher
Membre – Représentant Action Logement
Secrétaire de Séance
Membre – Représentant des locataires (CNL)
Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Membre – Représentant l'UD CGT du Cher
Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC

Fabrice CHOLLET

Franck MICHOUX

Nathalie LEMARCHAND

Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval
Pouvoir à Christian GATTEFIN
Membre – Vice-Président Conseil Départemental
Maire de Saint Martin d'Auxigny
Pouvoir à Catherine REBOTTARO
Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de
Vierzon 1
Pouvoir à Charles COLLIN
Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Pouvoir à Emmanuel RIOTTE

Jean LLARI
Irène FELIX

Christine CHEZE-DHO

Nicole MASSICOT

Daniel ROBIN

Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Pouvoir à Auguste DORLEANS

Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus

Membre – Présidente de Bourges Plus

Pouvoir à Hugo LEFELLE

Membre – Adjointe au Maire de Bourges

Conseillère Communautaire

Membre – Présidente de l'UDAF

Pouvoir à François DESCHAMPS

Membre – Secrétaire National de la Fédération

Départementale du Secours Populaire Français

Pouvoir à Daniel DERET

ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :

Frédéric DECOIN

Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION :

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Stéphanie JOUVE

Directrice des Ressources Humaines

Nadège BEDU

Assistante du Directeur Général

La séance est levée à 16 H 45.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

=====

Séance du Vendredi 24 Juin 2022 à 16 H

=====

II - LICENCIEMENT DE MONSIEUR PASCAL RIGAULT - DIRECTEUR GENERAL DE VAL DE BERRY

Par le présent rapport, je vous propose de licencier Pascal RIGAULT, Directeur Général de Val de Berry. Ma proposition de licenciement est motivée par une perte de confiance envers Monsieur Pascal RIGAULT. Cette perte de confiance est liée aux nombreux retours que j'ai eus sur Pascal RIGAULT de la part du personnel du Val de Berry, des délégués syndicaux mais également de partenaires. Dernièrement, un message écrit a été adressé par Pascal RIGAULT à un partenaire de Val de Berry, par lequel Pascal RIGAULT menace d'engager un contentieux contre l'Office.

Par ailleurs, le registre de santé et de sécurité au travail a été saisi à trois reprises l'année dernière. Les conclusions des enquêtes qui ont suivi démontrent du climat social installé au sein de l'organisme et en conséquence de l'impossibilité de maintenir Pascal RIGAULT dans ses fonctions de Directeur Général.

Conformément à l'article R421-20-4 du Code de la Construction et de l'Habitation, je vous informe avoir communiqué par écrit à Pascal RIGAULT ma proposition de licenciement, ainsi que son dossier individuel et son droit à présenter ses observations et à être assisté d'un défenseur de son choix.

Je vous propose de licencier Pascal RIGAULT, Directeur Général de Val de Berry.
Ce licenciement prendrait effet au 1^{er} octobre 2022 après la période de préavis de 3 mois.
Il vous est proposé également de dispenser Pascal RIGAULT d'exécuter son préavis.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 25
POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

DELIBERATION

Les Membres du Conseil d'Administration décident du licenciement de Pascal RIGAULT, Directeur Général de Val de Berry.

Le licenciement prendra effet au 1^{er} octobre 2022 après la période de préavis de 3 mois.
Les membres du Conseil d'Administration dispensent Pascal RIGAULT d'exécuter son préavis.

.....

La Secrétaire de Séance,
Annie MORDANT

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 24 juin 2022
Le Directeur Général par intérim,
Benoît LEMAIGRE

